



Procès-verbal de l'assemblée générale du TC MEYRIN
Tenue au centre sportif de Maisonnex
le 18 novembre 2015 à 19h00

Réf: bf

Nombre de membres convoqués: 318
Nombre de membres présents: ..26
Nombre de membres excusés :9

Le président R. Sautter ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres. Il excuse les représentants de la Commune, M. J.-M. Devaud et M. D. Genequand, qui sont absents pour des raisons de réunion communale. Il souhaite également la bienvenue à M. D. Mader et Mme F. Zanon-Kirali, représentant la réception.

Le président constate que l'assemblée a été convoquée valablement, il salue les autorités et les personnes présentes.

Il passe à l'ordre du jour.

1. Nomination d'un scrutateur et d'une secrétaire de l'assemblée.

C'est M. Louis Dubois qui est nommé comme scrutateur.

Mme Brigitta Fässler est proposée comme secrétaire.

Ces personnes sont acceptées à l'unanimité.

2. PV de la dernière assemblée générale du 12 novembre 2014

Étant donné que ce PV est en consultation sur le site du TC Meyrin, il n'est pas demandé de relecture en séance. Il n'y a pas de question et le PV est accepté à l'unanimité.

3. Les rapports d'activités, lus par les divers responsables.

a. Interclubs: fait et lu par James Lugon (annexe N° 1)

b. Tournois: fait et lu par Karine Loy (annexe N° 2)

c. Juniors: fait et lu par Jean-René Zbinden (annexe N° 3)

d. Seniors: fait par François Hernot et lu par Raoul Sautter (annexe N° 4)

4. Ratification et approbation des rapports et décharge au comité 2014-2015

Il n'y a aucune question et les rapports sont approuvés à l'unanimité.

5. Rapport du trésorier

Jef Diot présente le rapport du trésorier détaillé (annexe N°5).

6. Rapport des vérificateurs des comptes et décharge au comité.

M. Wolfgang Schachner donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes (annexe No 6). Ce rapport relève la bonne tenue des comptes qui laissent apparaître un bénéfice de CHF 7'156,72.

7. Approbation des comptes et décharge au comité

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

8. Élection du comité.

Il donne les noms des membres sortants qui se représentent a savoir (par ordre alphabétique):

Fässler Brigitta (sortante)
Diot Jeff (sortant)
Hernot François (sortant)
Loy Karine (sortante)
Lugon James (sortant)
Messeiller Jean-Claude (sortant)
Sautter Raoul (sortant)
Zbinden Jean-René (sortant)

L'assemblée accepte ce nouveau comité (dont les membres se répartiront les tâches) à l'unanimité.

9. Élection des vérificateurs des comptes

Ce sont M. Wolfgang Schachner et M. Philippe Bolomey qui seront en activité pour 2015/2016 et comme suppléante, Mme Gerda Rubin, approuvé à l'unanimité.

10. Propositions du comité

Aucune proposition.

11. Propositions individuelles

Concernant l'éclairage des courts extérieurs et intérieurs, M. Laurent Depensaz a fait des mesures et des photos et a remarqué que l'éclairage n'est pas suffisant et en dessous des normes pour les terrains de tennis. Il demande s'il y a une possibilité d'amélioration. D'autre part, il transmet à M Mader (qui représente la commune à cette assemblée), des documents de mesures à l'appui de ces dires.

M. D. Mader répond que des mesures ont été faites à l'intérieur et que ça correspond aux normes du tennis. Il y aura de nouvelles mesures au printemps. M. Mader en parlera à la Commune.

M. L. Dubois dit qu'on n'arrive plus à bouger les marqueurs de résultats. M. J.-C. Messeiller appuie ce constat et dit que ces panneaux sont effectivement souvent bloqués (probablement en fonction du temps qu'il fait). De plus le système de marquage pour l'utilisation dans les tournois est inadapté. Il précise que ce n'est pas la faute de la commune, mais que c'est à l'usage qu'on a constaté la mauvaise qualité et la difficulté d'utilisation.

Mme M. Schopper signale qu'à son avis, le hall des courts intérieurs est trop chauffé.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la séance à 19:50h et invite les personnes présentes à un apéritif.